

REGLEMENT CHALLENGE DES HAUTS-DE-SEINE

Du Fair-Play & de la Mixité

Dimanche 11 juin 2023

Préambule : Ce document est un complément du « programme » de la compétition. En cas de litige, le REGLEMENT DES COMPETITIONS - SAISON SPORTIVE 2022 / 2023 prévaut sur ce document.

KUMITE

Chaque participant(e) devra se présenter à la **table de contrôle** muni de son passeport sportif contenant **2 timbres de licence au minimum** dont celui de la saison sportive en cours.

Sa tenue personnelle obligatoire sera composée d'un karaté gi / ceinture rouge et ceinture bleue, protège-dent adapté / gants (*rouge et bleu*) / protège-pieds (*rouge et bleu*) / protège-tibia / coquille pour les combattants / protège poitrine pour les combattantes cadettes, juniors, séniors et vétérans ou plastron réversible bleu-rouge et casque pour les compétiteurs (trices) des autres catégories.

Les **catégories d'âge** et **de poids** sont celles du REGLEMENT DES COMPETITIONS - SAISON SPORTIVE 2022 / 2023.

Les compétiteurs doivent impérativement être licenciés au moment de leur inscription sur le site de la FFKDA sous peine d'irrecevabilité de leur candidature.

Il ne sera plus possible de s'inscrire à la compétition après la date limite précisée sur le déroulé.

Tout compétiteur arrivant en retard ne pourra pas participer à la compétition.

Le règlement de la compétition est celui de la FFKDA.

KATA

Chaque participant(e) devra se présenter à la **table de contrôle** muni de son passeport sportif contenant **1 timbre de licence au minimum** dont celui de la saison sportive en cours.

Sa tenue personnelle obligatoire sera composée d'un karaté gi/ceinture rouge et ceinture bleue.

Les **catégories d'âge** et la **liste des katas par catégories** sont celles du REGLEMENT DES COMPETITIONS - SAISON SPORTIVE 2022 / 2023.

Les compétiteurs doivent impérativement être licenciés au moment de leur inscription sur le site de la FFKDA sous peine d'irrecevabilité de leur candidature.

Il ne sera plus possible de s'inscrire à la compétition après la date limite précisée sur le déroulé.

Tout compétiteur arrivant en retard ne pourra pas participer à la compétition.

Le règlement de la compétition est celui de la FFKDA.

IMPORTANT

- La compétition est ouverte à **tous les départements** de l'Ile-De-France.
- La compétition est **sans repêchage**.
- La compétition est **avec sur-classement** de catégorie possible.
- Les compétiteurs de la catégorie « vétérans » peuvent participer à la compétition dans la catégorie des « séniors » en kata et/ou combat.
- L'organisateur se réserve le droit de regrouper la catégorie des vétérans 1, 2, 3 et 4 en une seule catégorie vétérans en kata selon le nombre d'inscrits.
- Des passeports seront mis en vente le jour de la compétition.
- Une **buvette** sera présente le jour de la compétition.
- Suivant le nombre de participants, les organisateurs de la compétition se réservent le droit de regrouper des catégories.
- Pour la compétition, le nombre de coach par club est limité à **4 coachs** maximum.
- Le ou les coach(s) du club doivent avoir un comportement exemplaire en toute circonstance et rester assis sur les chaises mises en place à cet effet.
- Tous les renseignements sur le coaching (*conditions d'obtention du badge, fiche, etc.*) sont disponibles sur le site internet du CDK92 - rubrique « compétitions / coaching » : <http://sites.ffkarate.fr/hautsdeseine/competitions/coaching/>
- Les frais d'engagement sont de **3€** par épreuve et par compétiteur. Les inscriptions sont réalisées directement par les clubs en ligne (<http://www.ffkcompetition.fr/>).
- Le règlement des inscriptions peut se réaliser par (*merci de privilégier HelloAsso*) :
 - **HelloAsso** :
 - Lien : https://cutt.ly/Inscription_CHDS
 - Préciser : **Nom** : Nom du club – **Prénom** : Numéro du club
 - **Virement** :
 - IBAN : FR76 1027 8061 3800 0203 0320 143
 - BIC : CMCIFR2A
 - Compte : LIGUE DES HAUTS-DE-SEINE DE KARATE
 - Préciser en libellé : « NOM DU CLUB – NOM DE LA COMPETITION »

Nous comptons sur votre présence.